

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS  
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES  
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE

—  
INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

-----  
COMMUNE D'ESCOEUILLES

-----  
DEMANDE D'AUTORISATION D'EPANDAGE DES SOUS PRODUITS DE LA PLATE-  
FORME DE COMPOSTAGE « FERTI OPALE »

-----  
Avis d'enquête publique

-----  
Le public est informé qu'en application des dispositions du Code de l'Environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement, un arrêté préfectoral du 25 novembre 2011 prescrit l'ouverture d'une enquête publique, sur la demande présentée par la société TERRALYS, dont le siège social se situe 1 rue Malfidano à NOYELLES GODAULT (62950), en vue d'être autorisée à épandre les sous-produits issus de la plate-forme de compostage « Ferti Opale » sise lieudit « Le Communal », route d'haut Loquin à ESCOEUILLES (62850).

Cette enquête se déroulera en mairie de ESCOEUILLES du 27 décembre 2011 au 30 janvier 2012 inclus. Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

M. Luc GUILBERT, commissaire-enquêteur, sera présent en Mairie d'ESCOEUILLES :

- Mardi 27 décembre 2011 de 9 heures à 12 heures
- Samedi 7 janvier 2012 de 9 heures à 12 heures
- Lundi 9 janvier 2012 de 14 heures à 17 heures
- Vendredi 20 janvier 2012 de 9 heures à 12 heures
- Lundi 30 janvier 2012 de 14 heures à 17 heures

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'épandre.